

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mai 2022



Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 mai 2022, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

## Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Corinne **Oyer**, M. Sébastien **Rose**.

## Étaient absents excusés:

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**.  
M. Arnaud **Gueudet** donne pouvoir à M. Mikaël **Bénard**.  
M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**.  
Mme Cindy **Bourgois** donne pouvoir à Mme Valérie **Devillers**.  
Mme Florence **Dekkers** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**.

Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

## **1) Délibération concernant la modification des statuts de la C.C.P.V :**

La C.C.P.V souhaite procéder à la révision de ses statuts suite au changement de son adresse de siège social et ainsi de son numéro de SIRET. La C.C.P.V demande à chaque commune de se prononcer sur cette décision.

Le Conseil Municipal délibère et autorise à l'unanimité la C.C.P.V à procéder à l'élaboration de leurs nouveaux statuts.

## **2) Délibération validant le choix des entreprises pour l'aménagement du local pour le transfert de la bibliothèque :**

La Commission Appel d'offres s'est réunie le 10 mai 2022 et a procédé à l'étude des différents devis proposés par les artisans. Les entreprises suivantes ont été retenues par la Commission :

	Entreprises retenues	Adresses des entreprises	devis
<b>Démolition maçonnerie et sol</b>	LD services	Senantes	38 099.50 € H.T
<b>Charpente</b>	Charpente du Pays de Bray	Neuf-Marché ( 76)	7 411. 88 € H.T
<b>Couverture</b>	Couverture Sailly	Villers/Auchy	11 153.52 € H.T
<b>Menuiseries extérieures</b>	SARL Bray Fermetures	Senantes	5 732.00 € H.T
<b>Plâtrerie-isolation-plafond</b>	LD services	Senantes	7 636.00 € H.T
<b>Electricité-chauffage-VMC</b>	Electricité Levasseur	St Germer de Fly	6 970 € H.T
<b>Peinture</b>	Sallé peinture	Haudivillers	3 366.68 € H.T

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de suivre les choix de la Commission d'appel d'offres et retient les entreprises proposées.

### **3) Décision pour les travaux à Grocourt :**

Les travaux d'élargissement et d'aménagement de voirie à Grocourt vont prochainement débuter. Le montant des travaux s'élevaient initialement à 60 379 € T.T.C. Cependant, il s'avère judicieux aujourd'hui de ne pas effectuer la totalité des travaux envisagés afin de laisser la voirie se stabiliser suite aux travaux effectués sur le réseau d'eau potable par le Syndicat d'eau d'Ons en Bray.  
L'entreprise **Terrassement Andrieux** a été retenue pour la somme de 42 672,38 € T.T.C.

### **4) Délibération concernant les provisions pour créances douteuses :**

A la demande de la Trésorerie, la création d'une ligne dans la comptabilité pour les impayés de la commune devient obligatoire. C'est au Conseil Municipal de fixer le taux de non recouvrement des impayés.  
Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'appliquer le taux minimum.

### **5) Délibération concernant la dissolution de l'Association foncière de Senantes :**

La Trésorerie demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la dissolution de l'Association foncière de Senantes.  
Cette association avait été créée lors du dernier remembrement et n'a bien sûr plus aucune activité.  
Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de dissoudre cette Association.

### **6) Etablissement des bureaux de vote pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022 :**

Les élections législatives se dérouleront le dimanche **12 juin** et dimanche **19 juin** 2022 de **8h00** à **18h00**.  
Les membres du Conseil assureront des permanences pour tenir ces bureaux.

### **7) Délibération concernant l'opération « tickets piscine » pour la saison estivale 2022 :**

Comme chaque année, pendant la période estivale, des tickets gratuits pour accéder aux piscines de Formerie et Grandvilliers peuvent être proposés aux jeunes de la Commune de 4 ans à 20 ans.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de reconduire cette initiative pour l'été 2022. Chaque jeune pourra prétendre à 6 tickets.

**Les tickets seront à retirer en mairie lors de la permanence du mardi entre 17h30 et 19h30 à partir du mardi 28 juin.**

## **8) Délibération concernant la dématérialisation de la publicité des actes de la commune ( réforme en vigueur au 1er juillet 2022) :**

À partir du 1er juillet 2022, la publicité des actes des communes de plus de 3 500 habitants, sera assurée sous forme électronique exclusivement. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, les actes pourront être soit affichés, soit publiés sur papier, soit publiés sous forme électronique, sur décision du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de continuer la publicité des actes sur papier.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **◆ Subventions pour achat de matériel pour la cantine :**

Pour donner suite au projet de renouvellement de matériel pour la cantine ( voir n°9 du compte rendu du 5 avril 2022), une subvention est accordée pour un montant de 6 300 €.

### **◆ Réflexion sur d'éventuels travaux de restauration de la chapelle (direction Corbeauval) :**

Suite à la demande de plusieurs membres du Conseil Municipal, un devis de réparations a été demandé à l'entreprise **Charpentier PM** (spécialisée dans les monuments historiques).

Effectivement, depuis plusieurs années, la chapelle supporte le poids de ses années... De gros désordres dans la structure sont apparus.

A titre informatif le devis pour les réparations s'élève à 135 173 € T.T.C

### **◆ Vidéo surveillance:**

Pour donner suite à la demande de Conseillers Municipaux lors de la séance du 5 avril dernier, des études pour l'installation de caméras de surveillance sont en cours.

Les premiers retours révèlent la complexité de l'installation par rapport à l'étendue de notre commune et de ses nombreux points d'accès.

Des propositions de différents points d'implantation seront présentées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal afin de pouvoir demander des devis.

La séance est levée à 23h00.

# Informations

- **Passage de véhicules anciens VENDREDI 17 JUIN 2022**

De nombreux véhicules anciens d'avant 1975 devraient passer dans notre commune le 17 juin 2022. Venant de Vambes, ils traverseront Bois-Aubert, puis à Senantes se dirigeront vers Villers/Auchy. La traversée de Bois-Aubert est prévue à partir de 10 h 30.

- **Fête des écoles**

Les enfants des écoles vous invitent à venir voir leur spectacle le :

**Samedi 25 juin 2022**

**14 h00 début du spectacle**

**Puis ouverture des stands de jeux**

- **Centre aéré juillet 2022**

Un **accueil de loisirs** est organisé à **Senantes** du

**vendredi 8 juillet au 29 juillet**

Pour tous renseignements et inscription;  
rendez-vous sur le site de la commune :

**<http://Communesenantes.e-monsite.com>**



- **Soirée grillades SAMEDI 9 JUILLET 2022**

Le **Comité des Fêtes** de Senantes organise une soirée grillades avec soirée dansante le :

**SAMEDI 9 JUILLET 2022**

À partir de 20 h 00

**Défilé de lampions en soirée**

Le **Comité des Fêtes** de Senantes organise sa :

**Documents à fournir  
pour vous inscrire :**

## 15ème Brocante

# DIMANCHE 10 JUILLET 2022

Inscription et réservation :  
2.50 € le mètre

03 44 82 45 77  
06 34 90 38 55



### • **Commémoration du 14 juillet**

- ♦ 11 h 00 : Rassemblement Place de l'Eglise
- ♦ 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts  
Dépôt de gerbes  
Minute de silence, Appel aux Morts, allocution

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITEE A CETTE MANIFESTATION  
DU SOUVENIR.**

### • **Commémoration du décès de l'aviateur canadien Ian Balzagette :**

**Mercredi 4 août (17 h 30)**

17 h 30 : Rassemblement  
Départ à pied en direction de la stèle ( route de Bois Aubert)  
Dépôt de gerbe et allocution  
Retour place de la Mairie et dépôt de gerbe sur la tombe de Ian Balzagette  
dans le cimetière communal.

La Cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la cour de la mairie.

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT  
INVITEE A CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

### • **Questionnaire sur les bibliothèques ( C.C.P.V)**

Une réflexion est lancée à l'échelle de la Communauté de Communes de la Picardie Verte sur le réseau des bibliothèques pour le faire évoluer afin de rendre l'offre plus lisible, plus visible et surtout mieux adaptée aux besoins de chacune et chacun. L'enquête lancée en juin restera ouverte jusqu'au 9 juillet 2022.

Pour y participer, il vous suffit de vous rendre sur le site :  
**[www.picardieverte.com](http://www.picardieverte.com)**

